



Gardien perd un jeu de clés

Par **LEY Marie**, le **06/09/2018** à **15:28**

Bonjour,

En entrant dans mon logement locatif, j'ai récupéré 3 clés.

1 que j'ai toujours

1 qui est restée coincée dans la serrure il y a quelques mois.

1 qui était chez le gardien.

Ce dernier a quitté ses fonctions véritablement du jour au lendemain. Et a laissé dans ma boîte aux lettres une clé qui n'est pas la mienne.

N'ayant plus qu'un seul jeu de clé, j'ai demandé à mon bailleur si le cout de la reproduction (107e pour la clé + 30e pour le nouveau certificat) était pris en charge.

Il me répond que non.

y a t il un possible de recours ou est ce normal?

Merci pour votre réponse et votre aide

Cordialement

Par **PoPaul du 28**, le **06/09/2018** à **16:34**

Si vous avez laissé une clef au gardien sans lui faire signer de document, vous n'aurez pas d'autre choix que de payer le remplacement de la clef puisque vous devez 3 clefs à votre propriétaire et que vous ne pourrez pas engager la responsabilité du gardien.

Par **LEY Marie**, le **07/09/2018** à **11:25**

Merci pour votre réponse rapide!!

c'est noté.